

Dormans, le 3 décembre 2018

**Objet : Compte rendu de la réunion du CESC du 29 novembre**

Madame Lelièvre présente le rôle du CESC, les actions menées l'année dernière et celles prévues cette année.

La Principale adjointe  
Jennifer LELIEVRE

Madame Martin explique que les interventions « Éducation à la vie » sont commencées en primaire. En 3<sup>ème</sup> elle évoque l'anatomie, les méthodes de prévention, les MST, le planning familial, les gestes des jeunes entre eux, le respect de soi, de l'autre, l'homosexualité. Madame Prevot exposera aux élèves les différents rappels à la loi, sur par exemple les agressions sexuelles.

Secrétariat  
de direction  
Joëlle PEREIRA

Téléphone  
03.26.58.21.99  
Fax  
03.26.59.32.75  
Mél  
Ce.0511258R  
@ac-reims.fr

Les élèves prennent la parole pour parler de la semaine du goût. Ils ont beaucoup apprécié, en particulier les collations offertes par le FSE.

45, rue du Fg de  
Chavenay  
51700 DORMANS

Les parents souhaitent aborder le thème du harcèlement. Monsieur Henrot précise qu'il ne faut pas confondre le harcèlement et les incivilités.

Nous convenons qu'il serait intéressant de proposer une information à destination des parents, des personnels et des élèves pour poser une définition du harcèlement, pour apprendre la sensibilité, la bienveillance, les sentiments, l'empathie...

Madame Lelièvre ajoute que les gendarmes interviendront auprès des élèves de 5<sup>ème</sup> pour insister sur les incivilités. La réalisation de nuages de mots pourrait être possible. Les parents proposent de mettre en place sur ces temps des jeux de rôles ou bien des témoignages réels.

Les parents suggèrent également une médiation possible par les pairs.

Les représentants des personnels mettent en avant un projet possible utilisant la webradio. Les élèves pourraient présenter une courte émission avec des interventions d'élèves. L'émission serait diffusée sur un créneau horaire choisi, et serait poursuivie par une discussion, en classe, sur les incivilités.

En ce qui concerne les mesures de responsabilisation. Il est acté qu'il est nécessaire d'individualiser la réponse. Les élèves pourraient choisir entre différentes propositions, par exemples : réparation, nettoyage, action sociale.

Le collège pourrait mettre en place une convention avec les pompiers, la gendarmerie, « famille rural », « les resto du cœur » pour accueillir les élèves.

**Jennifer LELIÈVRE**